



Instructions pour les produits de série suivants :

Ancrage traversant

Modèles : 2104816, 2104817, 2104818, 2104819

MANUEL D'UTILISATION D'ANCRAGE TRAVERSANT

Ce manuel vise à respecter les instructions du fabricant tel que requis par la norme ANSI Z359.1, et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés conformément à la réglementation OSHA.

Fall Protection

AVERTISSEMENT : Ce produit fait partie d'un système antichute, de sécurité, de déplacement de personnel, de positionnement de travail ou de sauvetage personnel. L'utilisateur doit suivre les instructions du fabricant pour chaque composant de ce système. Ces instructions doivent être mises à la disposition de l'utilisateur. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions avant d'utiliser cet équipement. Les instructions du fabricant doivent être respectées pour assurer l'utilisation et l'entretien appropriés de ce produit. La modification ou le mésusage de cet équipement, ou le défaut de suivre les présentes instructions peut entraîner de graves blessures, voire la mort.

IMPORTANT : Pour toute question concernant l'utilisation, l'entretien ou la pertinence de cet équipement pour votre usage, communiquez avec DBI-SALA.

IMPORTANT : Enregistrez les informations d'identification du produit, que vous trouverez sur l'étiquette d'identification, dans le journal d'inspection et d'entretien de ce manuel.

DESCRIPTION

1.0 APPLICATIONS

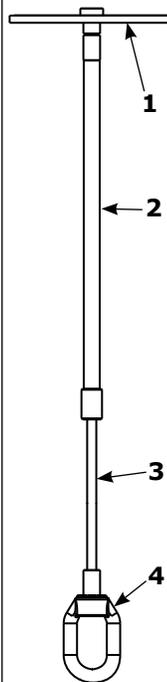
1.1 OBJECTIF : L'ancrage traversant (Figure 1) est conçu pour être utilisé comme point d'ancrage d'un système antichute, de sécurité, de déplacement de personnel, de positionnement de travail ou de sauvetage personnel à une dalle de béton, un revêtement en tôle ou un treillis d'acier.

Illustrations d'applications (Figure 2)

- A. SYSTÈME ANTICHUTE PERSONNEL :** L'ancrage traversant est utilisé en tant que composant d'un système antichute personnel visant à protéger l'utilisateur en cas de chute. Les systèmes antichute personnels se composent généralement d'un harnais de sécurité complet et d'un sous-système de connexion (corde amortissante). Ce système permet une chute libre maximale de 1,8 m (6 pi).
- B. DISPOSITIF DE SÉCURITÉ :** L'ancrage traversant est utilisé en tant que composant d'un dispositif de sécurité visant à empêcher l'exposition de l'utilisateur à un danger de chute. Les dispositifs de sécurité se composent généralement d'un harnais de sécurité complet et d'une corde amortissante ou de retenue. Ce dispositif ne permet aucune chute libre verticale.
- C. DÉPLACEMENT DE PERSONNEL :** L'ancrage traversant est utilisé en tant que composant d'un système de déplacement de personnel pour la suspension ou le déplacement vertical de l'utilisateur. Les dispositifs de déplacement de personnel se composent généralement d'un harnais de sécurité complet, d'une chaise de gabier ou d'une sellette, et d'un dispositif antichute personnel d'appoint. Ce système ne permet aucune chute libre verticale.
- D. POSITIONNEMENT DE TRAVAIL :** L'ancrage traversant est utilisé en tant que composant d'un système de positionnement de travail visant à soutenir l'utilisateur à une position de travail. Les systèmes de positionnement de travail se composent généralement d'un harnais de sécurité complet, d'une longe de maintien et d'un dispositif antichute personnel d'appoint. Ce système ne permet aucune chute libre verticale.
- E. SAUVETAGE :** (non illustré) L'ancrage traversant est utilisé en tant que composant d'un système de sauvetage. Les systèmes de sauvetage sont configurés selon le type de sauvetage. Ce système ne permet aucune chute verticale.

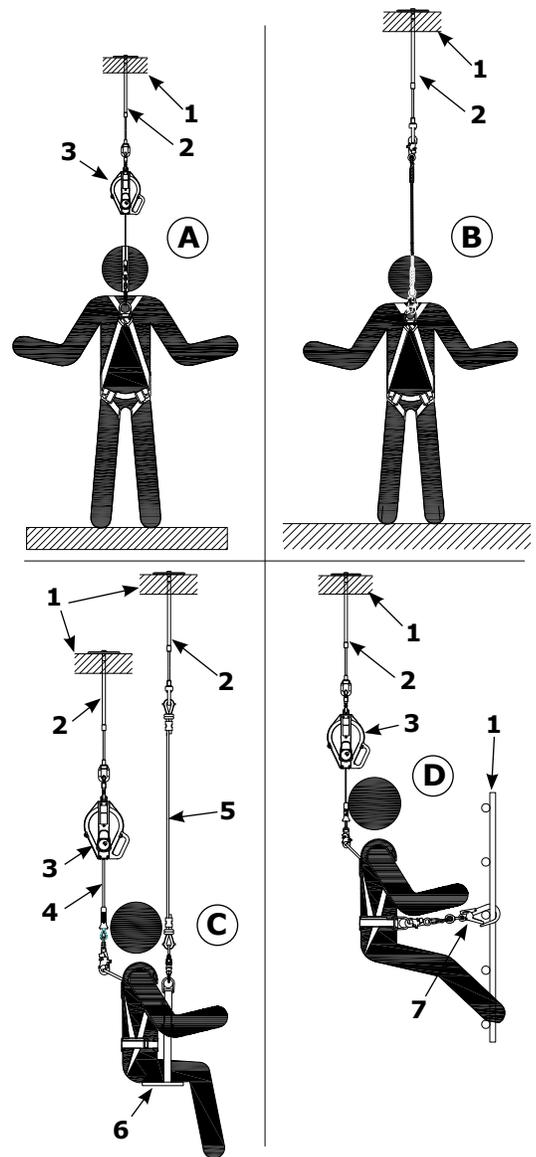
AVERTISSEMENT : N'utilisez pas l'ancrage traversant à des fins autres que celles dont il est question dans le présent manuel. Ce produit est uniquement conçu pour utilisation supérieure directe.

Figure 1 – Ancrage traversant



1	Plaque supérieure
2	Tuyau
3	Câble en acier inoxydable
4	Émerillon

Figure 2 - Applications



1	Ancrage
2	Ancrage traversant
3	LVAR
4	Dispositif antichute de secours

5	Ligne de suspension
6	Sellette
7	Longe du dispositif de sécurité

1.2 LIMITES : Vous devez tenir compte des limites d'applications suivantes avant d'utiliser cet équipement :

A. CAPACITÉ : L'ancrage traversant est conçu pour être utilisé par des personnes d'un poids combiné (vêtements, outils, etc.) maximum de 140 kg (310 lb) en conformité avec ANSI, et jusqu'à 190 kg (420 lb) en conformité avec OSHA. Un maximum d'un système de protection personnelle peut être connecté à la fois. **Remarque : Dans le cas de sauvetages d'urgence, et s'il est jugé que l'ancrage soutiendra les charges prévues, la connexion d'un système supplémentaire peut être acceptable.**

B. CHUTE LIBRE : Les dispositifs antichute personnels employés avec cet équipement doivent être amarrés de façon à limiter toute chute libre à 1,8 m (6 pi) (ANSI Z359.1). Consultez les instructions du fabricant du dispositif antichute personnel pour de plus amples renseignements. Les systèmes de retenue doivent être amarrés de façon à empêcher toute chute verticale. Les systèmes de déplacement de personnel doivent être amarrés de façon à empêcher toute chute verticale. Les systèmes de positionnement de travail et de sauvetage doivent être amarrés de façon à empêcher toute chute verticale.

C. DISTANCE D'ARRÊT : Le dégagement sous l'utilisateur doit être suffisant pour arrêter la chute avant que l'utilisateur n'entre en contact avec le sol ou avec tout autre obstacle. Le dégagement nécessaire dépend des facteurs suivants :

Distance de décélération	Mouvement de l'élément de fixation du harnais
Distance en chute libre	Hauteur du connecteur pivotant
Taille de l'ouvrier	Longueur du sous-système de connexion

Consultez les instructions du fabricant relatives au dispositif antichute personnel pour de plus amples renseignements.

D. CHUTES OSCILLANTES : Les chutes oscillantes se produisent quand le point d'ancrage n'est pas directement au-dessus du point où la chute se produit. Voir Figure 3. La force du choc avec un objet lors d'une chute oscillante peut provoquer de graves blessures ou le décès. Minimisez les chutes oscillantes en travaillant le plus près que possible du point d'ancrage. N'autorisez aucune chute oscillante s'il peut en découler des blessures. Les chutes oscillantes augmenteront de façon importante le dégagement nécessaire lors de l'utilisation d'une ligne de vie autorétractable ou de tout autre sous-système de connexion à longueur variable.

E. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT : L'utilisation de l'équipement dans un environnement à risque peut nécessiter des mesures de précaution supplémentaires afin de réduire le risque de blessures ou de dégradations de l'équipement. Ces risques peuvent comprendre, mais sans s'y limiter : chaleur, produits chimiques, milieux corrosifs, lignes à haute tension, gaz, engins en mouvement et présence de bords tranchants. Communiquez avec DBI-SALA pour toute question sur l'utilisation de cet équipement dans un environnement à risque.

F. FORMATION : Cet équipement doit être installé et utilisé par des personnes formées pour son application et son utilisation appropriées. Consultez la section 4.0.

1.3 NORMES APPLICABLES : Pour de plus amples informations sur les dispositifs antichute personnels et ses composants connexes, consultez les normes nationales, y compris la norme ANSI Z359.1 et les exigences locales, provinciales et fédérales en vigueur.

2.0 EXIGENCES DU SYSTÈME

2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : Le matériel DBI-SALA a été conçu pour être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes DBI-SALA agréés. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non agréés risquent de compromettre la compatibilité des équipements ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : Les connecteurs sont considérés comme compatibles avec les éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour travailler ensemble de telle manière que leurs tailles et formes n'entraînent pas l'ouverture par inadvertance des mécanismes, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec DBI-SALA pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et anneaux) doivent être capables de supporter une charge de 22,2 kN (5 000 lb) et posséder une clavette avec une force de résistance minimum de 16,0 kN (3 600 lb). Ils doivent être compatibles avec les ancrages et autres composants du système. N'utilisez jamais de matériel incompatible. Les connecteurs incompatibles peuvent se désolidariser à tout moment, voir Figure 5. La taille, la forme et la résistance des connecteurs doivent être compatibles. Des crochets-mousquetons et des mousquetons autobloquants sont exigés par la norme ANSI Z359.1 et l'OSHA.

2.3 RÉALISATION DES RACCORDEMENTS : Utilisez uniquement des crochets-mousquetons et des mousquetons autobloquants avec ce matériel. Utilisez uniquement des connecteurs de taille, forme et résistance compatibles. N'utilisez pas de matériel incompatible. Veillez à ce que tous les connecteurs soient bien fermés et verrouillés.

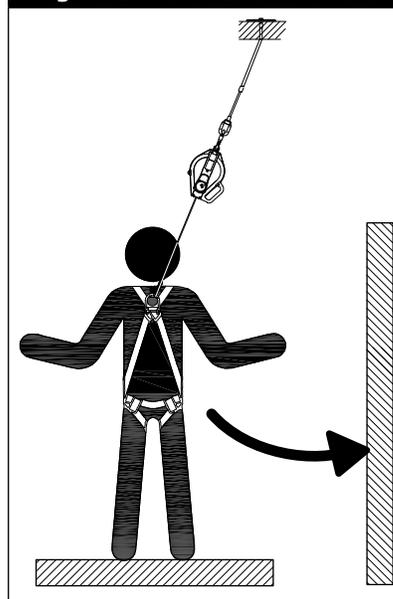
Les connecteurs DBI-SALA (crochets-mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés de la façon spécifiée dans les instructions d'utilisation de chaque produit. Voir Figure 6 pour une illustration des raccords inappropriés. Les crochets-mousquetons et les mousquetons DBI-SALA ne doivent pas être raccordés :

- A. À un anneau en D auquel est déjà fixé un connecteur.
- B. De façon à imposer une charge sur la clavette.

REMARQUE : Les crochets-mousquetons à ouverture large ne doivent pas être connectés à des dés d'accrochage ou autres objets semblables, car cela risque de faire peser une charge sur la clavette si le crochet ou le dé se tord ou pivote. Les crochets-mousquetons à ouverture large ont été conçus pour être utilisés sur des éléments de structure fixes comme les barres d'armature ou les traverses dont la forme ne peut pas toucher la clavette du crochet.

- C. En cas de fixation défectueuse, où des éléments qui dépassent du crochet standard ou du mousqueton se prennent dans le point d'ancrage et semblent être totalement ancrés sur celui-ci, sans pouvoir effectuer de vérification visuelle.
- D. Entre eux.

Figure 3 – Chutes oscillantes



- E. Directement à la sangle ou à la longe ou à l'arrimage (à moins que les instructions du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent spécifiquement une connexion de ce type).
 - F. À un objet dont la forme ou la dimension empêche la fermeture et le verrouillage du crochet ou mousqueton, ou provoque leur décrochage.
- G. D'une manière qui empêche le connecteur de s'aligner correctement pendant qu'il est sous tension; voir Figure 4 et l'illustration G dans la Figure 6.

Figure 4 – Alignement incorrect du connecteur

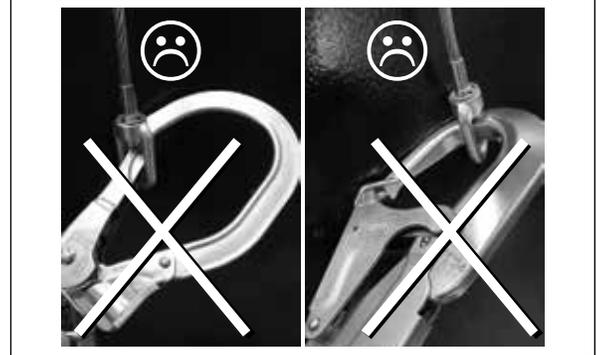
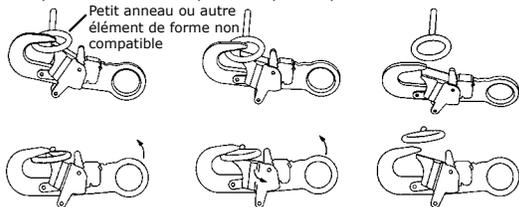


Figure 5 – Désengagement accidentel

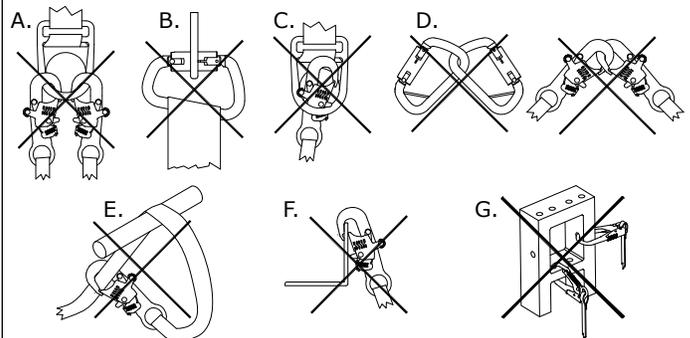
Si le connecteur sur lequel se fixent le crochet-mousqueton (illustré) ou les fixations du mousqueton est plus petit ou de forme irrégulière, celui-ci risque d'exercer une force sur la clavette du crochet-mousqueton ou du mousqueton. Cette force pourrait provoquer l'ouverture de la clavette (d'un crochet-mousqueton auto-bloquant ou non autobloquant), ce qui entraînerait le désengagement du crochet-mousqueton ou du mousqueton depuis le point de raccordement.



Petit anneau ou autre élément de forme non compatible

La force est appliquée au crochet mousqueton. La clavette s'appuie contre l'anneau de connexion. La clavette s'ouvre et laisse glisser le crochet mousqueton.

Figure 6 – Connexions inappropriées



2.4 DISPOSITIF ANTICHUTE PERSONNEL : Les dispositifs antichute personnels employés avec le présent matériel doivent satisfaire aux exigences provinciales/d'État, fédérales, OSHA et ANSI. Le port d'un harnais de sécurité complet est obligatoire quand cet équipement est utilisé en tant que composant d'un dispositif antichute personnel. Ainsi qu'exigé par l'OSHA, le dispositif antichute personnel doit pouvoir offrir une résistance de 8,0 kN (1 800 lb) à la chute de l'utilisateur et limiter la chute libre à un maximum de 1,8 m (6 pi). Si la distance de chute libre maximale doit être dépassée, l'employeur doit, fondé sur des résultats d'essai, documenter que la force d'arrêt maximale ne sera pas dépassée et que le dispositif antichute personnel fonctionnera correctement.

Quand une chute libre entre 1,8 m (6 pi) et 3,6 m (12 pi) est possible, DBI-SALA recommande l'utilisation d'un dispositif antichute personnel constitué d'une corde amortissante DBI-SALA Force2. DBI-SALA a soumis la corde amortissante Force2 à des essais de chute libre de jusqu'à 3,6 m (12 pi) afin d'assurer que la force d'arrêt maximum ne dépasse pas 8,0 kN (1 800 lb) et que le système fonctionne correctement. Les résultats de ces essais figurent dans le manuel d'utilisation livré avec les cordes amortissantes Force2.

2.5 SYSTÈME DE RETENUE : Les systèmes de retenue utilisés avec cet équipement doivent satisfaire aux exigences provinciales/d'État, fédérales, OSHA et ANSI.

2.6 FORCE D'ANCRAGE : La force d'ancrage nécessaire dépend de l'application. Les forces d'ancrage nécessaires pour des applications particulières figurent ci-dessous :

A. ANTICHUTE : La structure à laquelle l'ancrage traversant est fixé doit pouvoir résister aux charges statiques exercées dans les directions permises du dispositif antichute s'élevant à au moins 16 kN (3 600 lb) avec la certification d'une personne qualifiée, ou 22 kN (5 000 lb) sans certification. Voir ANSI Z359.1 pour la définition de la certification. Lorsque l'ancrage soutient plus d'un dispositif antichute personnel, les forces spécifiées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de dispositifs antichute personnels fixés à l'ancrage.

Selon OSHA 1910.66 et 1926.500 : Les ancrages utilisés pour la fixation d'un dispositif antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre des plateformes et doivent pouvoir soutenir au moins 2 267 kg (5 000 lb) par utilisateur raccordé; ou être conçus, installés et utilisés en tant que composants d'un dispositif antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux et est supervisé par une personne qualifiée.

B. RETENUE : La structure à laquelle l'ancrage traversant est fixé doit pouvoir résister aux charges statiques exercées dans les directions permises du dispositif antichute s'élevant à au moins 13 kN (3 000 lb). Lorsque l'ancrage soutient plus d'un dispositif antichute personnel, la force spécifiée ci-dessus doit être multipliée par le nombre de dispositifs antichute personnels fixés à l'ancrage.

C. DÉPLACEMENT DE PERSONNEL : La structure à laquelle l'ancrage traversant est fixé doit pouvoir résister aux charges statiques exercées dans les directions permises du système de déplacement de personnel s'élevant à au moins 11 kN (2 500 lb). Lorsque l'ancrage soutient plus d'un dispositif antichute personnel, la force spécifiée ci-dessus doit être multipliée par le nombre de dispositifs antichute personnels fixés à l'ancrage.

- D. POSITIONNEMENT DE TRAVAIL :** La structure à laquelle l'ancrage traversant est fixé doit pouvoir soutenir des charges statiques exercées dans les directions permises par le système de positionnement de travail s'élevant à au moins 13 kN (3 000 lb) ou deux fois la charge de choc potentielle, la valeur la plus grande prévalant. Lorsque l'ancrage soutient plus d'un système de positionnement de travail, la force spécifiée ci-dessus doit être multipliée par le nombre de systèmes de positionnement de travail fixés à l'ancrage.
- E. SECOURS :** La structure à laquelle l'ancrage traversant est fixé doit pouvoir résister aux charges statiques exercées dans les directions permises du système de secours s'élevant à au moins 11 kN (2 500 lb). Lorsque l'ancrage soutient plus d'un dispositif antichute personnel, la force spécifiée ci-dessus doit être multipliée par le nombre de systèmes de sauvetage fixés à l'ancrage.

AVERTISSEMENT : Marquez ou étiquetez l'ancrage traversant en fonction de l'application prévue. L'utilisation de cet équipement pour une application non conforme aux exigences en matière de force de l'ancrage précisées ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

3.0 INSTALLATION ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : Ne modifiez jamais ce matériel. Ne l'utilisez jamais de manière malveillante intentionnellement. Communiquez avec DBI-SALA si vous l'utilisez en combinaison avec d'autres outils ou sous-systèmes autres que ceux cités dans ce manuel. Certaines combinaisons sous-systèmes et composants risquent de nuire au fonctionnement du matériel. Restez prudent si vous utilisez ce matériel près de machines en mouvement, de sources de danger électrique ou chimique et de bords tranchants.

AVERTISSEMENT : Consultez votre médecin si vous croyez que votre état physique ne vous permet pas d'absorber en toute sécurité le choc d'un arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent grandement l'aptitude d'un travailleur à résister aux chutes. Les femmes enceintes et les personnes d'âge mineur ne doivent pas utiliser l'ancrage traversant DBI-SALA.

- 3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION** de cet équipement, inspectez-le conformément à la Section 5.0 de ce manuel.
- 3.2 PLANIFIEZ** votre système avant l'installation. Tenez compte de tous les facteurs pouvant affecter la sécurité pendant l'utilisation de cet équipement. La liste suivante identifie des points importants à prendre en compte lors de la planification de votre système :
- A. ANCRAGE :** Sélectionnez un ancrage rigide pouvant supporter les charges précisées dans la Section 2.6.
 - B. BORDS TRANCHANTS :** Ne travaillez pas dans les endroits où les composants du système risquent d'entrer en contact avec ou frotter contre des bords tranchants non protégés.
 - C. APRÈS UNE CHUTE :** Les composants qui ont été soumis aux forces d'arrêt d'une chute doivent être retirés du service et détruits.
 - D. SAUVETAGE :** L'employeur qui utilise cet équipement doit disposer d'un plan de sauvetage. L'employeur doit pouvoir exécuter rapidement un sauvetage en toute sécurité.
- 3.3 EXIGENCES D'INSTALLATION :**

Le trou de montage de l'ancrage traversant doit être situé à au moins 30,5 cm (12 po) de toute bordure flottante et être suffisamment éloigné de toute obstruction ou caractéristique qui pourrait nuire au libre pivotement du dé d'accrochage lorsqu'un dispositif antichute personnel y est fixé. Lorsque vous arrimez plus d'un ancrage traversant sur une surface d'ancrage, les ancrages doivent être séparés d'au moins 25,4 cm (10 po). Les forets employés pour percer les trous de montage doivent être conformes à ANSI B212.15. Sélectionnez un emplacement sur une surface d'ancrage suffisamment résistante pour offrir une sécurité globale et soutenir une charge appropriée.

A. INSTALLATION D'UN ANCRAGE TRAVERSANT À TRAVERS LE BÉTON :

Le béton doit posséder une résistance à la compression d'au moins 20 MPa (3 000 psi). L'ancrage traversant n'est pas conçu pour une utilisation avec du béton léger, des blocs creux, de la brique, du coulis ou de la pierre. La base de béton doit être d'au moins 10 cm (4 po) d'épaisseur. Employez une perceuse à percussion et un foret de 38,1 - 44,45 mm (1 1/2 - 1 3/4 po) pour percer le trou d'installation de part en part du béton. Nettoyez le trou avec une poire de soufflage ou de l'air comprimé. Le trou doit être exempt de débris pour que l'ancrage traversant offre sa pleine résistance.

B. INSTALLATION DE L'ANCRAGE TRAVERSANT À TRAVERS UN REVÊTEMENT EN ACIER OU UN TREILLIS D'ACIER :

L'acier doit être d'au moins 6,4 mm (1/4 po) d'épais et pouvoir supporter une charge statique de 22,24 kN (5 000 livres-force). Localisez ou percez un trou de 38,1 - 44,45 mm (1 1/2 - 1 3/4 po) de diamètre dans le revêtement en acier ou le treillis d'acier.

- 3.4 CONNEXIONS :** Si vous connectez l'ancrage traversant au moyen d'un crochet, assurez-vous qu'aucun dégagement potentiel ne peut se produire. Un dégagement se produit quand une entrave entre le crochet et le connecteur assorti provoque l'ouverture et le désengagement accidentel de la clavette du crochet. Des crochets mousquetons et des mousquetons devraient être employés afin d'atténuer la possibilité d'un dégagement potentiel. N'utilisez aucun crochet ou connecteur qui ne se referme pas entièrement sur l'élément de fixation. Consultez les instructions du fabricant du sous-système pour plus d'information sur la connexion à l'ancrage traversant.

4.0 FORMATION

- 4.1** L'utilisateur et l'acheteur de cet équipement sont tenus de se familiariser avec ces instructions, de suivre une formation sur l'entretien et l'utilisation corrects de cet équipement et de bien connaître les caractéristiques opérationnelles, les limites des applications ainsi que les conséquences de l'utilisation inappropriée de cet équipement.

IMPORTANT : La formation doit être effectuée sans exposer l'utilisateur à un risque de chute. La formation doit être répétée régulièrement.

5.0 INSPECTION

5.1 FRÉQUENCE :

- **Avant chaque utilisation**, inspectez l’ancrage traversant conformément aux instructions des Sections 5.2 et 5.3.
- **Annuellement** : Une inspection formelle de l’ancrage traversant et de sa connexion doit être réalisée par une personne qualifiée autre que l’utilisateur au moins une fois par année. La fréquence des inspections formelles doit être fondée sur les conditions d’utilisation ou d’exposition. Voir les Sections 5.2 et 5.3. Consignez les résultats de l’inspection dans le journal d’inspection et d’entretien à la Section 9.0.

5.2 ÉTAPES DE L’INSPECTION : (Voir Figure 1)

Étape 1. Inspectez le câble pour déceler la présence de fissures, de corrosion ou de brins rompus.

Étape 2. Inspectez si la semelle de renforcement s’appuie correctement. La semelle de renforcement doit s’appuyer fermement contre la structure.

Étape 3. Inspectez le connecteur pivotant pour déceler la présence de dommages ou de corrosion. Inspectez la semelle de renforcement pour déceler la présence de fissures ou d’usure qui peut nuire à la résistance ou au fonctionnement.

Étape 4. Inspectez la semelle de renforcement pour déceler la présence de dommages, de déformation, de fissures ou d’usure qui peut nuire à la résistance ou au fonctionnement.

Étape 5. Inspectez les composants du système conformément aux instructions du fabricant.

Étape 6. Consignez les résultats de l’inspection dans le journal d’inspection et d’entretien de ce manuel.

5.3 Si l’inspection révèle un état non sécuritaire ou une défaillance, retirez immédiatement l’ancrage traversant du service et détruisez-le.

6.0 ENTRETIEN

6.1 Nettoyez l’ancrage traversant avec une solution d’eau et de savon doux. L’accumulation excessive de saleté peut empêcher le dé d’accrochage de pivoter.

7.0 SPÉCIFICATIONS

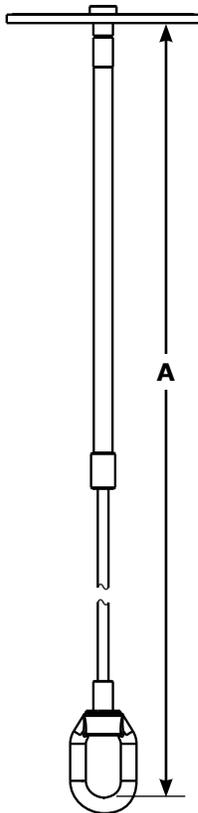
7.1 MATÉRIAUX :

Semelle de renforcement : Acier peint

Composition du pivot : Alliage d’acier forgé

Composition du câble : Acier inoxydable

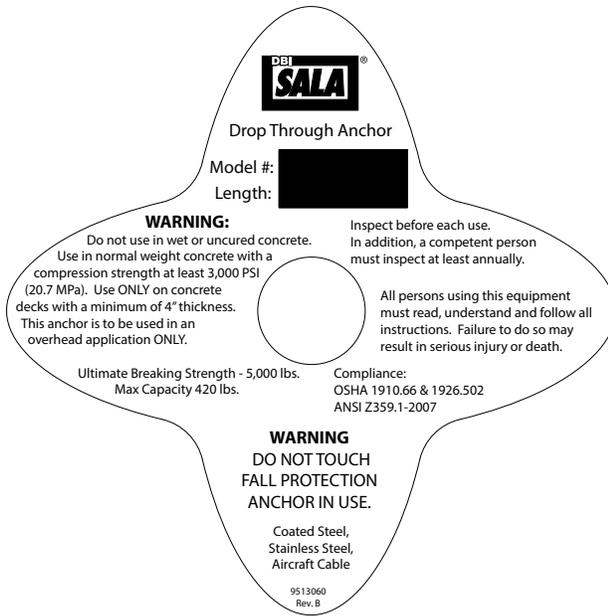
7.2 DIMENSIONS :



Modèle	Longueur de l’ancrage (A)
2104816	3,04 m (10 pi)
2104817	2,59 m (8,5 pi)
2104818	1, 83 m (6 pi)
2104819	61 cm (2 pi)

8.0 ÉTIQUETTES

8.1 L'étiquette suivante (placée près du dessus de la plaque supérieure) doit être présente et entièrement lisible :



GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, LLC dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



Fall Protection

USA

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Toll Free: 800.328.6146
Phone: 651.388.8282
Fax: 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

Brazil

Rua Anne Frank, 2621
Boqueirão Curitiba PR
81650-020
Brazil
Phone: 0800-942-2300
brasil@capitalsafety.com

Mexico

Calle Norte 35, 895-E
Col. Industrial Vallejo
C.P. 02300 Azcapotzalco
Mexico D.F.
Phone: (55) 57194820
mexico@capitalsafety.com

Colombia

Compañía Latinoamericana de Seguridad S.A.S.
Carrera 106 #15-25 Interior 105 Manzana 15
Zona Franca - Bogotá, Colombia
Phone: 57 1 6014777
servicioalcliente@capitalsafety.com

Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, ON L5S 1Y9
Phone: 905.795.9333
Toll-Free: 800.387.7484
Fax: 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

EMEA (Europe, Middle East, Africa)

EMEA Headquarters:
5a Merse Road
North Moons Moat
Redditch, Worcestershire
B98 9HL UK
Phone: + 44 (0)1527 548 000
Fax: + 44 (0)1527 591 000
csgne@capitalsafety.com

France:

Le Broc Center
Z.I. 1re Avenue - BP15
06511 Carros Le Broc Cedex
France
Phone: + 33 04 97 10 00 10
Fax: + 33 04 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

Australia & New Zealand

95 Derby Street
Silverwater
Sydney NSW 2128
Australia
Phone: +(61) 2 8753 7600
Toll-Free : 1800 245 002 (AUS)
Toll-Free : 0800 212 505 (NZ)
Fax: +(61) 2 8753 7603
sales@capitalsafety.com.au

Asia

Singapore:

69, Ubi Road 1, #05-20
Oxley Bizhub
Singapore 408731
Phone: +65 - 65587758
Fax: +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai:

Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, P R China
Phone: +86 21 62539050
Fax: +86 21 62539060
inquiry@capitalsafety.cn

www.capitalsafety.com

